



PRENEZ DATE !

Une année de pratique du code de la justice pénale des mineurs



VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022
de 11 heures à 13 heures



CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
180, boulevard Haussmann
75008 Paris

Le code de la justice pénale des mineurs (**CJPM**) est entré en vigueur le 30 septembre 2021. Le **collectif Justice des enfants**, regroupant des professionnels de l'enfance, de la justice des enfants et des associations intervenants auprès des familles et des jeunes, par son Observatoire du CJPM, **dresse un bilan** un an après.

Conférence ouverte au public



contact@observatoire-cje.fr

